

les petits déj' éco

Les petits déj' éco sont des groupes de réflexion et de débats qui permettent aux professionnels locaux du développement économique, aux élus et aux techniciens des collectivités de partager leurs expériences et leurs pratiques. Epures les réunit trois fois par an.

L'emploi salarié dans la Loire au 1^{er} trimestre 2013

Intervention de Cédric Dépalle, correspondant statistique régional à l'URSSAF.

Dans le cadre du financement du régime général de la Sécurité sociale et de nombreux partenaires, le réseau des Urssaf a pour principale mission de collecter les ressources (cotisations et contributions sociales) qui permettent notamment de financer la prise en charge ou le remboursement de soins médicaux, d'indemnités en cas d'arrêt maladie, de congés maternité ou d'accidents du travail ainsi que le paiement des retraites de base et des allocations familiales des bénéficiaires du régime général de la Sécurité sociale.

L'Acoss, caisse nationale du réseau des Urssaf, produit régulièrement des statistiques et études sur les mouvements conjoncturels liés à la masse salariale et à l'emploi.

Ces statistiques sont issues des bordereaux récapitulatifs des cotisations (BRC). Ce document est rempli par les établissements employeurs du régime général exerçant leur activité en France (Métropole et Dom) qui déclarent aux Urssaf leurs cotisations sociales, les différentes assiettes salariales, ainsi que leurs effectifs salariés. La déclaration est mensuelle si l'effectif de l'entreprise est supérieur à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

Depuis janvier 2007, une base de données propre aux Urssaf centralise ces déclarations. Elle comporte environ 600 000 comptes mensuels et 1 300 000 comptes trimestriels actifs. Une série de retraitements est effectuée chaque trimestre afin de fiabiliser les données.

Les évolutions de l'emploi au 1^{er} trimestre 2013 sont négatives au niveau national par rapport au même trimestre de 2012 (-0,7%), soit une perte de 117 000 salariés. Les régions du nord (hors Ile-de-France et Pays de la Loire) sont moins bien orientées que celles du sud. Seuls les Dom, la Corse et la région Midi-Pyrénées enregistrent une hausse de l'emploi.

Au niveau régional :

En Rhône-Alpes, la diminution est moins prononcée (-0,4%), soit 6 800 emplois en moins. Cette baisse provient essentiellement du secteur de l'intérim (-10,0%, soit 7 300 suppressions de poste par rapport au 1^{er} trimestre 2012). Dans l'industrie, les effectifs continuent de reculer (-1,0 %) : les secteurs de la métallurgie, de l'habillement-textile-cuir et du bois et papier en sont la principale cause. Le BTP (-0,4%) et le commerce (-0,3%) déclinent également dans une moindre mesure. En revanche, le secteur des services hors intérim enregistre 5 500 emplois supplémentaires en un an grâce aux activités scientifiques et techniques, aux activités financières et d'assurance et à l'information-communication.

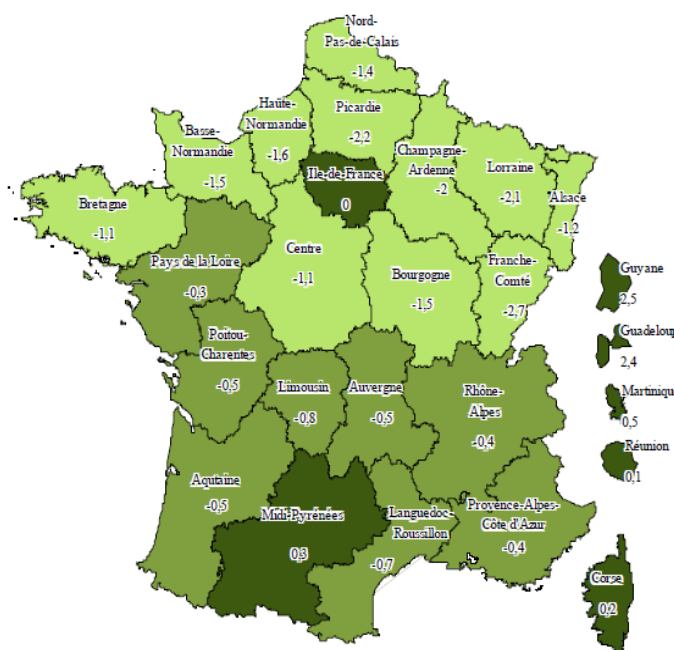
L'analyse par département montre que l'Ardèche et la Loire connaissent les plus importantes baisses d'emploi (respectivement -1,7% et -1,4%). Seuls les départements du Rhône (+0,2%) et de la Haute-Savoie (+0,0%) résistent.

Dans la Loire :

Le département de la Loire continue de perdre des emplois. Au 1^{er} trimestre 2013, l'emploi régresse de 1,4%, soit 2 700 emplois supprimés par rapport au 1^{er} trimestre 2012.

Hormis la stagnation de l'hébergement-restauration, tous les grands secteurs sont concernés. L'intérim chute de 12,0%, soit 940 emplois en moins.

L'industrie recule de 1,9% en raison notamment des secteurs de l'habillement-textile-cuir, de la métallurgie et de la fabrication de matériels de transport.



Source : Acoiss-Urssaf

Les services (hors intérim, hébergement et restauration) enregistrent également une baisse de 0,9% due aux secteurs du transport et des activités immobilières. Enfin le commerce (-0,4%) et le BTP (-0,1%) diminuent dans une moindre mesure.

Dans les arrondissements :

L'arrondissement de Montbrison est moins touché que ceux de Roanne et Saint-Etienne. Parmi les grands secteurs, seul l'intérim perd des emplois (-8,1%, soit 160 emplois en moins).

	Emploi salarié	
	Niveau en milliers	Evol* en %
France	17 801,6	-0,7%
Rhône-Alpes	1 859,3	-0,4%
Loire	190,1	-1,4%
Montbrison	41,7	-0,0%
Roanne	35,8	-1,8%
Saint-Etienne	112,6	-1,8%

Source : AcoSS-Urssaf

Hormis le commerce et l'hébergement-restauration, tous les autres secteurs sont en difficultés dans l'arrondissement de Roanne. L'intérim chute de 15,7%. L'industrie poursuit son déclin avec une perte de 3,7%, notamment dans les industries agro-alimentaires et l'habillement-textile-cuir. Enfin, la régression des services (hors intérim-hébergement-restauration) s'explique par une baisse de l'emploi dans le secteur du transport.

L'arrondissement de Saint-Etienne est le plus touché. Seul le BTP connaît un faible regain (+ 0,2%). L'intérim chute de 12,9%, soit 510 suppressions de poste. L'industrie recule de 2,7% en raison notamment des équipements électriques, électroniques et informatiques, de la métallurgie et de l'habillement-textile-cuir. Enfin, l'enseignement-action sociale, le transport et l'information-communication provoquent une baisse des services (hors intérim – hébergement-restauration) de 1,1%. Le commerce et l'hébergement-restauration déclinent respectivement de 1,6% et de 0,8%.

Débat avec les acteurs :

- L'ensemble de l'activité économique est-il couvert par l'URSSAF ?

Le champ des publications couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic – Pôle Emploi (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile). Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la MSA. Cette dernière est également présente dans le domaine des industries agro-alimentaires, du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture des Urssaf n'est donc pas totale.

Par ailleurs, l'effectif salarié est un effectif de fin de trimestre : chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif réel en fin de mois diffère d'autres notions d'emploi faites en ETP qui excluent certaines catégories de salariés dont les emplois aidés. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

- La métallurgie et le transport présentent des baisses d'emplois significatives. Or, les entreprises de ces secteurs recherchent actuellement du personnel. Comment expliquer cette situation ?

Une inadéquation est observée entre l'offre et la demande. Les compétences recherchées par les entreprises ne sont pas celles possédées par les demandeurs d'emplois. Se pose la question plus générale du manque d'attractivité du territoire stéphanois. Le territoire propose de très bonnes formations qui attirent des étudiants mais qui ne parviennent pas à les conserver sur place une fois le diplôme obtenu.

Les cadres dans le pôle urbain de Saint-Etienne

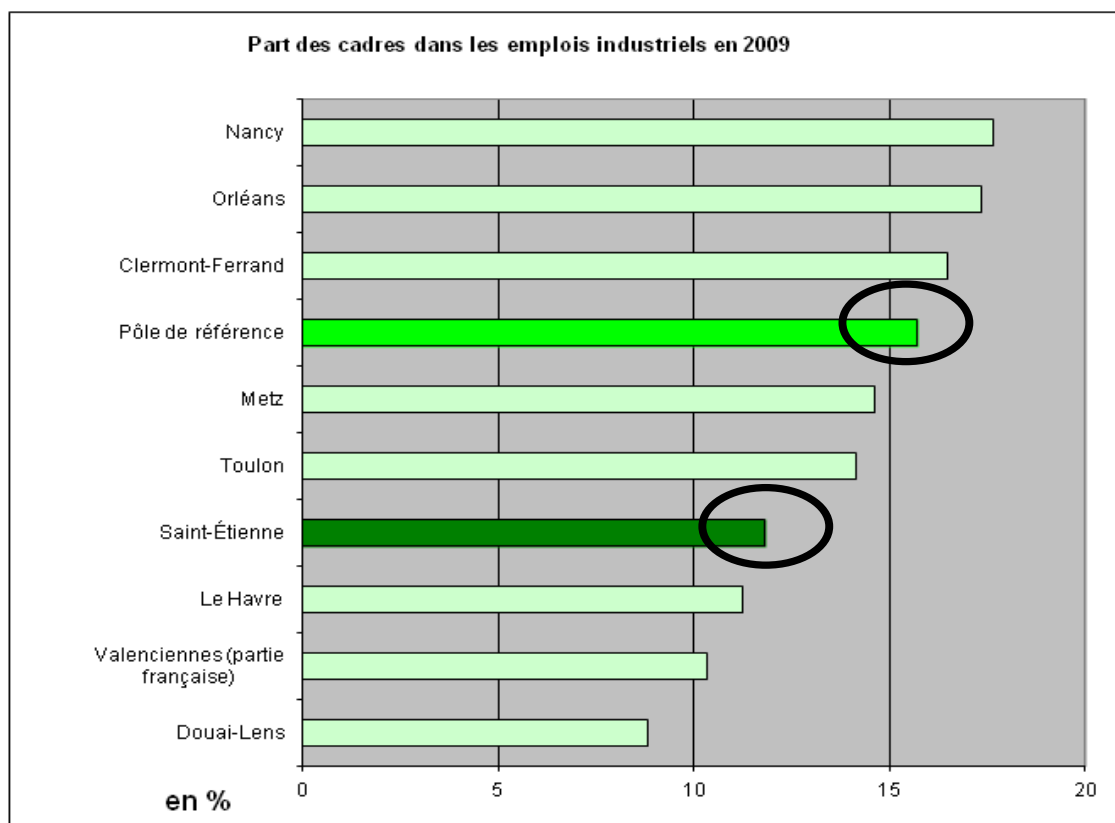
Intervention de Mustapha Touahir, chef du département Etudes et conseil aux acteurs publics à l'Insee Rhône-Alpes

L'Insee Rhône-Alpes et epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, réalisent en partenariat une analyse des cadres dans le pôle urbain de Saint-Etienne.

Avec une hausse de plus de trois points en 10 ans, la part de cadres au sein du pôle urbain de Saint-Etienne s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale. Cependant, ce taux atteint 13.5% de l'emploi total, 14.8% au sein du pôle de référence¹. Plusieurs explications peuvent être évoquées : des spécialisations économiques dans des branches moins qualifiées de l'industrie et du tertiaire, un nombre de diplômés de l'enseignement supérieur moins important, une mutation du tissu productif toujours en cours, l'attractivité et la proximité de la métropole lyonnaise.

Bien que certains pôles urbains comme Clermont-Ferrand, Douai-Lens, Le Havre, Metz, Nancy, Orléans, Toulon, Valenciennes possèdent un nombre d'emplois comparable à celui de Saint-Etienne, on observe des disparités dans la représentation des cadres de chacun de ces territoires.

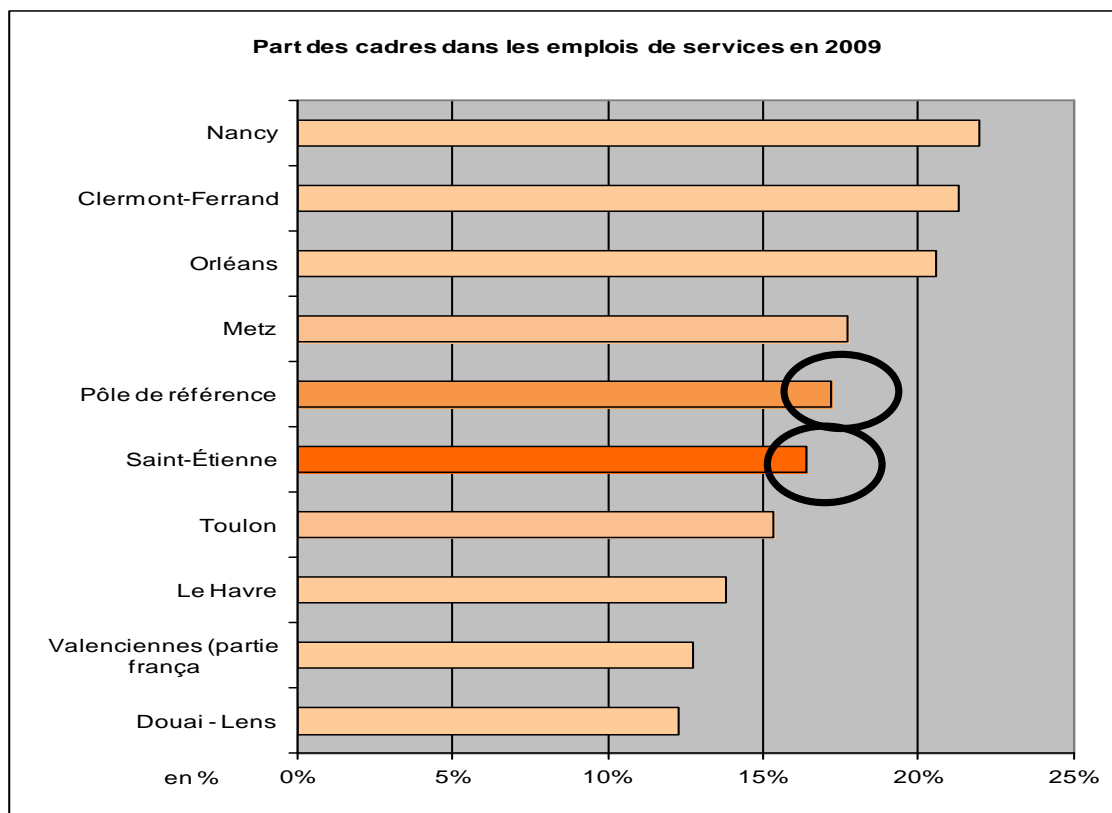
¹ Le pôle urbain de Saint-Etienne est comparé à un pôle de référence constitué de territoires proches en termes de nombre d'emplois et d'habitants. Le pôle de référence correspond à la réunion des pôles de Clermont-Ferrand, Douai-Lens, Le Havre, Metz, Nancy, Orléans, Toulon, Valenciennes et Saint-Etienne.



Certains pôles possèdent une part de cadres modeste. On peut citer les pôles urbains de Saint-Etienne (près de 156 000 emplois, 13.5% de cadres) et de Valenciennes (plus de 120 000 emplois, 11% de cadres). D'autres se caractérisent par une part de cadres plus élevée. C'est le cas de Nancy (près de 143 000 emplois, 19% de cadres) ou d'Orléans (environ 146 000 emplois, 18% de cadres).

Ces différences peuvent s'expliquer par l'histoire de chaque pôle urbain et la présence d'une industrie plus ou moins marquée. En effet, quel que soit le territoire, le secteur industriel est l'un des secteurs les moins pourvus en cadres. Or, Saint-Etienne se caractérise par un passé industriel important (mines, secteurs de la métallurgie-mécanique et du textile-habillement), une industrie qui reste encore très ancrée aujourd'hui puisqu'elle représente 18% de l'emploi du territoire contre 13% de celui du pôle de référence.

Les services, bien que sous-représentés dans le pôle urbain de Saint-Etienne, affichent quant à eux une part de cadres très proche de celle du pôle de référence.



Si les cadres sont fortement représentés dans les fonctions « métropolitaines » (gestion, prestations intellectuelles, conception-recherche, etc.), au sein du pôle urbain de Saint-Étienne, cette proportion reste légèrement inférieure (26%) à celle du pôle de référence (29%). A l'image des pôles urbains du Nord de la France (Valenciennes, Douai-Lens ou Le Havre) qui sont proches de la métropole lilloise, Saint-Étienne a la particularité d'être proche d'une très grande ville, Lyon, ce qui n'est pas sans conséquence sur l'emploi de cadres au sein du pôle urbain stéphanois.

La mutation de l'économie (montée du tertiaire, hausse des emplois métropolitains et du niveau de diplômes) engagée depuis ces vingt dernières années poursuit son processus. Cette mutation qui touche également le tissu productif stéphanois aura, à terme, un effet levier sur le nombre de cadres dans l'économie stéphanoise.

Débat avec les acteurs :

- Cette analyse est-elle conduite au sein des différents secteurs géographiques de Saint-Etienne Métropole ?

Une étude est en cours entre l'INSEE et les agglomérations de Saint-Etienne, Lyon et Grenoble à des échelles plus fines dans le cadre d'une démarche dédiée à la politique de la ville. Les spécialisations du territoire ressortent ainsi plus finement.

- Est-il possible d'apporter des éléments sur les cadres du secteur industriel ?

L'analyse présentée sera affinée dans le cadre de la co-publication INSEE/epures qui sera diffusée en septembre. Deux types d'approfondissement sont prévus : une décomposition sectorielle de l'activité économique en 21 secteurs (industrie manufacturière, construction administration publique, etc.) et un éclairage sur les déplacements domicile-travail.



les petits déj' éco



46 rue de la télématique
BP 40801 – 42952 Saint-Etienne CEDEX 1
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com – Web : www.epures.com